

Le Nouvel An ; Interpellation introduite par M. DISLI Halil, Conseiller communal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

La soirée de la Saint-Sylvestre constitue chaque année un moment festif important pour de nombreux citoyens, marquée par des rassemblements publics, des festivités spontanées ou organisées, ainsi que par une affluence accrue dans l'espace public.

Toutefois, cette nuit est également associée à des **risques spécifiques** en matière de sécurité, de nuisances sonores, d'usage de feux d'artifice malgré l'interdiction, de consommation excessive d'alcool, de mobilité et de respect du voisinage. Il est dès lors essentiel que les autorités communales anticipent ces enjeux afin de garantir à la fois la **sécurité des personnes, le respect de l'ordre public, le bien être animal et le bon déroulement des festivités.**

Dans ce contexte, je souhaite interroger le Collège communal sur les mesures qui ont été mises en œuvre à l'occasion de la Saint-Sylvestre qui s'est bien passé à Saint-Josse.

Plus précisément :

1. **Quelles mesures de sécurité** ont été prévues pour la nuit du 31 décembre au 1er janvier ?
2. **Des dispositions spécifiques** ont-elles été envisagées concernant l'interdiction des feux d'artifice, tant en matière que de contrôles que de sensibilisation ?
3. **Comment la commune a-t-elle** communiqué auprès des citoyens concernant les règles en vigueur, les dispositifs mis en place et les comportements attendus ?
4. Enfin, **une évaluation** des dispositifs des années précédentes a-t-elle été réalisée et quelles leçons en ont été tirées pour améliorer l'organisation future ?

Je remercie le Collège communal pour les réponses qu'il pourra apporter à ces questions et pour l'attention portée à la sécurité et au bien-être de l'ensemble des habitants à l'occasion de cette nuit qui doit rester un moment agréable pour tous.